

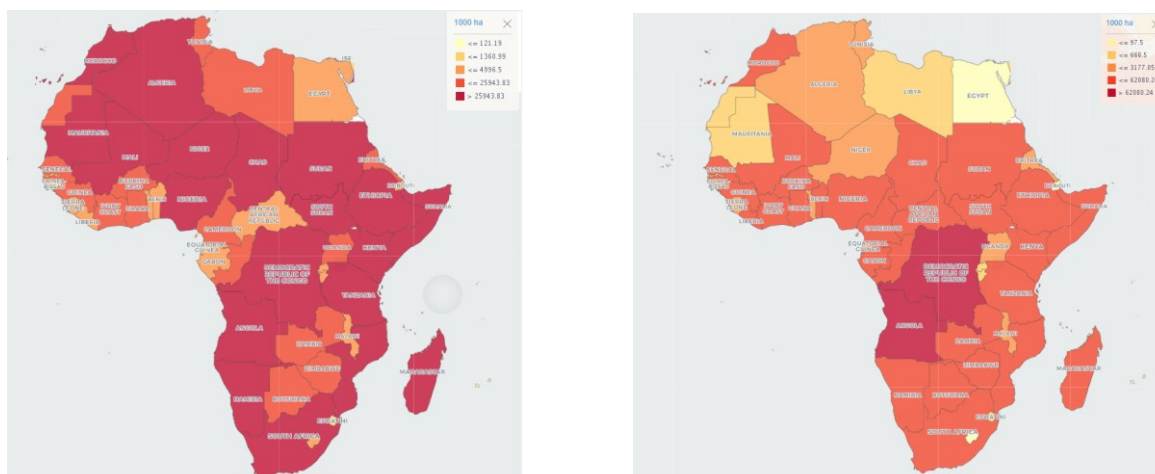
Feuille de route 2021 de la coalition Agriculture, Alimentation et Reforestation

Co-pilotes : ICLEI Afrique, Regions de France, AVSF, Eating City, Let's Food Cities, ROPPA, REFACC

Cette feuille de route 2021/2022 vise à stimuler une logique dynamique en route vers le prochain [Sommet Climate Chance - Afrique](#) où pourront être présentés les nouveaux objectifs ainsi que des exemples concrets (en annexe) pouvant influencer la révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDNs) prévues pour la COP26 en novembre.

I – OU EN SOMMES-NOUS ?

L'Afrique connaît la croissance démographique la plus rapide au monde, ce qui exerce une pression croissante sur les ressources terrestres. Dans ce contexte, un équilibre durable dans l'utilisation des terres pour l'agriculture et les forêts est crucial. À ces enjeux s'ajoutent les risques liés au changement climatique, déjà observés, ainsi que le grand potentiel d'atténuation dans le secteur de l'utilisation des terres, et le fait que l'agriculture est le principal moyen de subsistance dans de nombreux pays en Afrique.



Superficie des terres agricoles (gauche) et forestières (droite) par pays.¹

Cette coalition reconnaît également, comme évoqué dans sa précédente feuille de route, que les questions d'agriculture et d'utilisation des terres sont très complexes et touchent des aspects de la sécurité alimentaire, des droits fonciers et du genre. De plus, comme souligné dans l'atelier 2019 de la coalition, l'implication des populations locales, l'implication du secteur privé, la promotion des innovations et de la biodiversité restent également des domaines prioritaires.

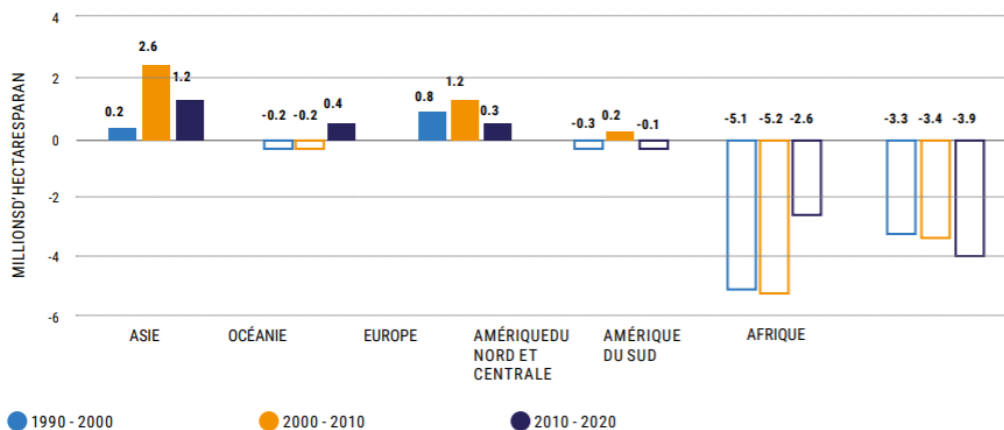
¹ [FAO](#), 2018.

- L'état de la déforestation et point d'avancement sur le projet de la Grande Muraille Verte

FIGURE 2

CHANGEMENT NET ANNUEL DE LA SUPERFICIE FORESTIÈRE, PAR DÉCENNIE ET PAR RÉGION 1990-2020

Source : [FAO, 2020](#)



D'après le Bilan Sectoriel 2020 publié par l'Observatoire de Climate Chance², la déforestation continue dans les forêts d'Afrique qui, sur la dernière décennie, ont le plus perdu de surface forestière, principalement en Afrique de l'Est et du Sud, où le taux de déforestation est passé de 1,35 Mha/an dans les années 1990 à 1,91 Mha/an dans la dernière décennie.

Cela dit, le projet de la **Grande Muraille Verte** est très important pour la région et notamment pour ce secteur au vu du scope de l'ambition de ce projet de plantation d'arbres. En effet, le projet prévoit de reverdir la bande sahélienne, du Sénégal à l'Erythrée, soit 154 millions d'hectares sur 7 000 km de long et 15 km de large, au travers de 11 pays. Les activités mises en œuvre dans le cadre de la Grande muraille verte visent l'objectif général d'**augmenter la résilience au changement climatique, et de soutien à la production agricole** et dépassent donc souvent la définition stricte du reboisement. Le développement de pratiques agroforestières, de haies brise-vent, la production de semis et plants, le développement de systèmes d'irrigation, la gestion de bassins versants, la construction de puits et de terrasses, la fixation de dunes sont autant d'exemples d'activités contribuant à la Grande muraille verte. Malgré l'ambition, l'atteinte des objectifs est assez lent. Notons que les objectifs initiaux de cette Grande muraille verte (2007) n'ont été que partiellement atteints. En effet, en 2020, seuls 4 Mha – soit 4% de l'objectif – ont été restaurés dans la zone de la grande muraille verte (surtout en Ethiopie, au Niger et en Erythrée).

² Bilan mondial de l'action climat par secteur 2020, Observatoire Climate Chance
<https://www.climate-chance.org/comprendre-observatoire/bilan-sectoriel/>



- L'accès aux financements pour les porteurs de projet du secteur de l'agriculture

D'après des données de Climate Funds Update³, les fonds les plus importants opérant en Afrique subsaharienne sont le Fonds Vert pour le Climat (1 326 millions \$) suivis du Fonds pour les pays les moins avancés (783 millions \$), le Clean Technology Fund (496 millions \$) et le Fonds pour l'Adaptation (264 millions \$). Il est important de noter qu'environ 43% des fonds alloués sont dédiés à l'adaptation dans la région, soit 2 127 millions \$. Les autres secteurs recevant les fonds sont l'atténuation (générale) et l'atténuation REDD.

- Agroécologie et les solutions fondées sur la nature pour l'agriculture

Comme cela était déjà rappelé dans le texte fondateur de la coalition Agriculture et Nourriture, il est tout aussi nécessaire dans le contexte africain de favoriser le développement de modèles agricoles et agro-alimentaires durables tels que l'agroécologie et l'aquaculture durable, qui sont moins consommateurs en énergies fossiles et en intrants (contrairement à l'agriculture de type industrialisée et intensive qui est particulièrement consommatrice en énergie pour la mécanisation, en fertilisants et en pesticides), tout en améliorant la fertilité des sols et le stockage du carbone.

Selon l'UICN, les Solutions Fondées sur la Nature (SfN) sont « *les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité* »⁴. Il paraît ainsi évident que ces SfN peuvent servir dans le secteur de l'agriculture, l'alimentation et la reforestation et surtout au niveau de la production agricole. Comme cité dans un rapport de la FAO avec The Nature Conservancy de février 2021⁵, les SfN peuvent présenter trois grands bénéfices dans le secteur de l'agriculture :

- La production alimentaire résiliente (Renforcement des agriculteurs face aux extrêmes météorologiques telles que les inondations, les sécheresses etc. Diversification de la production.)
- L'atténuation au changement climatique (réduction des émissions carbone dans le secteur alimentaire avec la diminution de la déforestation, et la restauration des écosystèmes)
- Le renforcement de la nature et de la biodiversité (renforcement des habitats naturels de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau etc)

II – OU SOUHAITONS-NOUS ALLER ?

Le dernier Atelier qui a pu avoir lieu en présentiel celui qui a eu lieu à Accra dans le cadre du deuxième Sommet Climate Chance Afrique en 2019. En effet, lors de cette rencontre, plusieurs idées clés ont été mises en lumière par les participants, notons :

³ Climate Funds Update "Egalité des sexes et financement climatique" (2018)
<https://climatefundsupdate.org/publications/gender-and-climate-finance/>

⁴ UICN, <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>

⁵ Nature-based solution in agriculture. The case and pathway for adoption. FAO, The Nature Conservancy. Février 2021
<http://www.fao.org/3/cb3141en/CB3141EN.pdf>



- L'importance **d'associer les populations locales à la protection de la biodiversité** par le biais de projets d'agriculture contribuant au développement économique local
- L'enjeu de **l'éducation des populations locales** pour lutter contre la déforestation et l'appauvrissement des terres
- L'importance de favoriser **et partager les innovations et d'associer davantage le secteur privé** à la préservation de la biodiversité
- L'importance de définir un **cadre légal de protection de la biodiversité** dans des instances représentatives de la communauté et d'assurer l'application de ces lois
- La transition actuelle de l'agriculture doit assurer la **souveraineté et la sécurité alimentaire**
- Avec 90% des agriculteurs qui sont de petits producteurs: défis **concernant la qualité et quantité de la production**
- Enjeu de la **mobilisation de la jeunesse**

Ces idées sont des angles de travail variés qui peuvent guider l'action de la coalition pour l'année 2021. Néanmoins, la partie III de la feuille de route précisera les potentiels d'action plus concrète pour cette année.

Lors du dernier Atelier organisé par la Coalition Agriculture en 2020, les membres ont aussi mis en lumière les impacts de la pandémie Covid-19 sur ce secteur. D'après les participants à cet atelier, nous avons pu soulever les faiblesses des principales chaînes d'approvisionnement alimentaire existantes, car elles ont été affectées par la fermeture des frontières et la réduction des ventes. Les membres ont trouvé consensus autour de l'importance **des liens directs entre les producteurs agricoles et les consommateurs finaux ainsi que la production locale**.

III – COMMENT SOUHAITONS-NOUS Y ALLER ?

Sans animateur dédié à 100% à cette coalition, le renforcement de sa dynamique repose essentiellement sur **la volonté de ses membres**. Les objectifs définis en 2018 ont été partiellement atteints, et nous avons l'opportunité virtuelle de s'accorder sur les prochaines priorités en fonction des besoins des membres.

A ce titre, il est proposé de cibler deux ou trois actions à inclure dans la feuille de route 2021/2022 pour être réalistes et de façon à pouvoir mesurer les progrès.

- **Objectif 1 : Diffusion de l'information**

Depuis la mise en place d'une liste de diffusion agriculture-alimentation-reforestation.Af@climate-chance.org destinée à favoriser les échanges entre acteurs ayant participé à l'atelier, Climate Chance diffuse régulièrement des informations pertinentes relatives à l'agriculture, alimentation et reforestation en Afrique. Aujourd'hui, cette liste de diffusion composée de plus de 400 membres est essentiellement animée par l'équipe Climate Chance, ce qui reste insuffisant. **Les membres de la coalition sont vivement invités à partager toute information pouvant être utile pour les autres membres.**

- *Une newsletter (mensuelle ou tous les deux mois) co-écrite par les membres de la coalition mettant en avant des bonnes pratiques du secteur récemment publiés sur*



la cartographie, les opportunités de financements, les appels à projets, les opportunités de formation, événements intéressants, etc.

- **Objectif 2 : Mapping des acteurs**

Nous proposons que les membres de la coalition effectuent en continu un mapping d'acteurs intéressants, de bonnes pratiques, de projets particulièrement impactant et répliquables à grande échelle dans le secteur de l'agriculture. Les membres de la coalition pourront communiquer ces éléments à l'Association Climate Chance qui se chargera de les mettre en valeur sur sa [Cartographie de l'action climat](#), dans sa [Bibliothèque de ressources documentaires thématiques](#) et dans le [Bilan annuel de son Observatoire](#). Ces projets seront également promus sur notre Portail d'action et, plus largement, ils pourront inspirer la communauté des acteurs non étatiques qui font partie de la coalition. Pour partager un projet, il suffit de [remplir ce formulaire](#).

- **Objectif 3 : Identification de sous-groupes d'acteurs**

Afin d'identifier des opportunités de collaboration plus définies et rassemblant un maximum d'acteurs spécialisés, nous souhaiterions former des sous-groupes d'acteurs par sous-thèmes bien précis, au sein de la coalition. Les sous-groupes pourront travailler sur des projets communs et favoriser la réplication de bonnes pratiques qui fonctionnent. Dans un premier temps, nous pouvons définir 3 sous-groupes :

- Sous-groupe 1 : Les politiques alimentaires locales
- Sous-groupe 2 : La microfinance verte au service des filières alimentaires durables
- Sous-groupe 3 : La protection des surfaces boisées

Si vous souhaitez être un membre actif d'un sous-groupe, écrivez-nous en indiquant vos activités en cours et le sous-groupe à lequel vous voudrez contribuer : association@climate-chance.org. Contactez-nous également si vous souhaitez proposer un autre sous-groupe.